

De Limours à Pecqueuse

DISTANCE	TEMPS	DÉPART
1,8 km	30 min	Place du Général de Gaulle

De la place du Général de Gaulle, où se côtoient l'église Saint-Pierre et la mairie, le chemin emprunte la rue de Paris, puis, juste à gauche de la grande maison dans son parc, la sente de la Butte au sable. Par une pente assez accentuée, où alternent rampes et escaliers, on parvient à la très passante rue d'Orsay (D.988) que l'on traverse.

Juste en face, on emprunte une autre sente aussi raide, mais aussi agréable qui conduit à Chaumusson. A droite, on suit la rue 150m avant de prendre à gauche la rue du Pommeret. Enfin, après le pont sur l'ancienne voie ferrée, sur la gauche, nous attend notre fidèle chemin (**BORNE 94**).

Il musarde ici plein ouest sur le plateau du Hurepoix, à travers la plaine de Chaumusson puis celle du Pommeret. Le paysage est coupé en deux : à droite l'océan des champs, où la ferme du Pommeret a jeté l'ancre, et à gauche le bois des Garennes du Pommeret et l'ombre de ses frondaisons, appréciée en été (**BORNES 96-97**).

Environ 1 km après avoir commencé à longer la lisière des Garennes du Pommeret, on croise un chemin que l'on prend sur la gauche (**BORNE 98**).

Une descente sur 200 m à travers bois permet de rejoindre la levée de l'ancienne voie ferrée de St-Rémy à Limours (**BORNE 99**).

En suivant celle-ci sur la gauche, on entre, 150 m plus loin, dans Pecqueuse, par l'extrémité de la rue de la Prédecelle (**BORNE 100**).



CÔTÉ ÉLEVAGE

«Adieu veau, vache, cochon, couvée !» disait, comme Perrette, le Directeur Départemental de L'Agriculture de L'Essonne dans son rapport du Recensement Général de L'Agriculture de 1988. Son successeur peut en dire autant de celui de 2000 qui confirme la tendance, mais les résultats de détail ne sont pas disponibles pour cause de confidentialité. Chaque promeneur pourra cependant comparer ses observations aux chiffres du RGA de 1955 pour l'ensemble de la Communauté : 1360 bovins (dont 171 à Briis), 1700 moutons (510 à Janvry), 388 cochons (74 aux Molières) et 342 chevaux. Même si le Pays de Limours n'a jamais été un grand pays d'élevage, chacun s'apercevra en cheminant, que presque tout a disparu, à l'exception notable du remplacement des chevaux de trait par les chevaux de selle. Pour ce qui est de l'aviculture, elle s'est concentrée sur un gros élevage près de Bois d'Ardeau. On notera le bel effort de la commune de Janvry, qui possède une vache, des chèvres, un chameau et d'autres animaux exotiques.



On usera alors ses dernières forces (!) à la gravir et venir ainsi prendre un repos bien mérité sous les marronniers de la placette, au pied de la médiévale église Saint-Médard, là où bat le cœur du village.